

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 25

Artikel: Tête de mulet
Autor: J.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^o, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 juin 1918. — A propos du doyen Bridel. — Le faut laissi dinse (F. Guex). — Le tour de ceux de 1865. — Les boilles (X. Y. Z.). — A vous, pères et mères ! (Emile Deschanel). — Confidences féminines (Gyp.). — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



LE DOYEN PHILIPPE BRIDEL

A PROPOS DU DOYEN BRIDEL ¹

Nous avons publié, il y a trois semaines, à propos du centenaire du cataclysme qui, le 16 juin 1818, désola la vallée de Bagnes, un article de notre collaborateur, M. Maurice Gabbud, à Lourtier. Il rappelait le zèle charitable avec lequel le doyen Bridel, alors pasteur à Montreux, s'employa à venir en aide aux sinistrés. Grâce aux efforts du doyen et à ses écrits relatant la terrible catastrophe, il fut recueilli, dans une grande collecte publique, 170,000 francs de Suisse (250,000 francs de notre monnaie actuelle).

Dans son numéro du 5 juin, la *Famille* (Georges Bridel et Cie, éditeurs) a publié, sur le même sujet, un article fort intéressant de M. le professeur P.-L. Mercanton. Cet article est accompagné de la reproduction de deux curieuses gravures anciennes, dont l'une est une sépia de Th. Steinlen.

Enfin, l'*Almanach du Valais*, une publication bien connue, qui a pour fondateur et éditeur M. P. Pignat, à Sion, donne, dans son édition de 1918, un article très intéressant aussi de M. J.-B. Bertrand, pharmacien à Chexbres — un Valaisan — sous le titre : « Le Valais et le doyen Bridel. »

M. Bertrand trace un portrait très piquant de cette figure si originale, si spirituelle, si malicieuse du doyen Bridel, puis en donne une intéressante biographie. Bons Romands et bons Suisses, nous devons un souvenir fidèle à la mémoire de l'auteur du *Conservateur suisse*, qui fut certainement l'un des créateurs de notre littérature nationale.

Evoquons, à ce sujet, le programme du doyen, dont M. Bertrand cite le passage suivant :

Le Suisse devrait avoir une poésie qui lui fut inspirée par sa patrie, qui, pareille aux ruisseaux des Alpes, tantôt se précipitait en casca-

des à travers les rocs escarpés, et tantôt coulait doucement à travers les riantes vallées.

Cette poésie habite chez les montagnards qui, triomphant des saisons, bravant les frimas, voient d'un œil serein bondir les avalanches et sont plus heureux d'habiter une chaumière que personne ne leur conteste, de faire paître leurs vaches sur des rochers infertiles, mais qui leur appartiennent, de redire des chants grossiers, mais qui sont l'expression de leur nature, que d'avoir maison à balcon et d'apprendre à fredonner les airs de Philidor et de Grétry.

Le Suisse peut être grossier et stupide, mais il ne saurait être vil et bas : ces vices sont ceux d'un esclave.

Rappelons encore, à propos du doyen Bridel, ces lignes d'Eugène Rambert, dans le livre *Montreux et ses environs* (H. Furrer, Neuchâtel, éditeur).

Personne, au fond, n'était plus bienveillant que le doyen Bridel, mais il avait cette sorte de malice qui a l'air de n'y pas toucher et qui sait placer à propos un mot d'autant plus piquant qu'il est moins attendu. C'est la malice vaudoise. Il avait aussi, par moments, l'esprit tout en saillies. Tant qu'il fut pasteur au pays d'Enhaut, dans cette pastorale et patriarcale Gruyère vaudoise, le sel dont il assaisonnait ses discours ne fut qu'une grâce de plus. Mais à Montreux, la rencontre journalière d'idées et de prétentions qui l'affligeaient et l'irritaient, transforma les saillies malicieuses en mordantes épigrammes.

« Savez-vous ce qu'a écrit Jean de Muller, disait-il à ses paysans, quand il les voyait se griser de la démocratique éloquence des journaux et des tribunes. Il a écrit cette phrase :

« Personne ne parle autant de la santé que le « malade, de la religion que l'hypocrite, de la « vertu que le vicieux ; et les peuples qui font « un grand bruit de la liberté sont ceux qui « sont le plus près de la perdre. »

Lorsqu'il mourut, après avoir été quarante ans pasteur de Montreux, Bridel, dit Rambert, avait conquis le cœur de ses paroissiens par sa bonté, par son exactitude à remplir ses devoirs, par les soins qu'il donnait aux pauvres, aux malades, surtout à la jeunesse des écoles, et aussi par le prestige de sa réputation croissante et la supériorité de son esprit. Cet homme, qu'on avait pu prendre pour un ennemi de la patrie vaudoise, en était devenu l'un des ornements. On ne parlait de lui qu'avec le respect dû à un bon citoyen, et l'on avait raison. En travaillant à l'émancipation morale de son pays, il avait travaillé à son émancipation politique.

Bridel est le premier écrivain de talent qui ait été et voulu être vaudois. Son nom ouvre la série de nos écrivains nationaux et marque le moment où s'éveilla la conscience littéraire de notre peuple.

... Bridel ne sépare point la patrie vaudoise de la patrie suisse — nous citons toujours Rambert. — Pour être bon Vaudois, il faut d'abord être bon Suisse.

... Nul plus que Bridel n'a contribué à nous

inculquer, à nous assimiler, comme notre propre histoire, l'histoire héroïque de la Suisse primitive.

Le génie vaudois n'apparaît point tout entier dans l'œuvre de Bridel ; Vinet, Olivier, Vullie-min, en réfléchissent d'autres traits ; mais la veine gauloise qui lui est propre, ne se rencontre chez nul autre plus marquée. Quand je dis *gauloise*, il ne faut pas songer uniquement à certain esprit de malice familial à nos pères, mais encore à ce bon sens, à cette verve libre, à cette droiture de jugement qui distinguaient parmi eux plus d'un franc compagnon. Le doyen Bridel est un homme de la vieille roche. Il ne faut, d'ailleurs, jamais oublier chez lui la préoccupation religieuse, qui épure ce que sa jovialité pourrait avoir de trop accentué, et qui, dans les moments sérieux, jaillit en haute éloquence.

Encore un dernier trait, cité par Rambert et qui caractérise bien l'esprit du doyen Bridel.

Parlant des récits historiques publiés dans le *Conservateur suisse*, Louis Vullie-min, qui devait être un jour son biographe, demandait un jour au doyen :

— Vous avez, sans doute, trouvé ces histoires dans des parchemins bien poudreux ?..

— Silence là-dessus ! interrompit brusquement le doyen.

Puis, avec sa bonhomie toujours malicieuse : « Quand j'étais plus jeune, j'avais deux Muses : l'une était, je crois, celle de la poésie, l'autre, celle de l'histoire ; toutes deux me parlaient à la fois à l'oreille, en sorte qu'écrivant, je n'ai jamais su distinguer nettement ce qui me venait de l'une et ce qui m'arrivait de l'autre. »

C'est bien cela, ajoute Rambert. Les récits du doyen, entremêlés de bons mots, d'anecdotes, de chartes, de fragments purement historiques, ne sont parfois que de gracieux mensonges, plus vrais souvent que n'est l'histoire.

Tête de mulet. — Un vétérinaire passait en revue, dans une ville du Valais, les mulets réquisitionnés pour l'armée. L'un de ces animaux — ils sont très capricieux — refusait de trotter.

— A qui est cette mauvaise tête, demande le vétérinaire.

— Le mulet, il est... à moi, mais son tête il est... à lui, répond le propriétaire de l'animal.

— J. V.

LE FAUT LAISSI DINSE

Ceux de nos lecteurs qui n'étaient pas encore abonnés au *Conteur vaudois*, à l'époque où y écrivait notre ami François Guex, seront heureux sans doute de lire une de ses jolies historiettes en patois. Nous choisissons celle qui est intitulée : *Le faut laissi dinse*. Comme toutes les anecdotes qu'il contait si bien, elle est authentique.

ONNA demeindze dau tsautain derrà, l'été z'alà fère onna promenarda avoué lo syndiquo et quoqué z'ami dè couté lo bou dè la vela.

Tot per on cou, vè la fin dè la vèpra, aprî on pare d'einludzo et d'èpelluadè, no furein d'obedzi dè no z'einfatà dein la grandze à Samelet,

¹ Nous devons à l'obligeance de MM. Georges Bridel et Cie, éditeurs, le cliché ci-dessus.